

RECOMMANDATIONS POUR CONTRIBUER AU BON FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT

En cette période de crise sanitaire, un certain nombre de bons gestes permettent de contrer l'épidémie. L'hygiène domestique contribue à garantir cette sécurité sanitaire. Elle est essentielle et les lingettes désinfectantes peuvent s'avérer bien pratiques pour désinfecter les surfaces et faciliter l'entretien de nos intérieurs. Toutefois, ces lingettes ne doivent pas être jetées dans les toilettes.

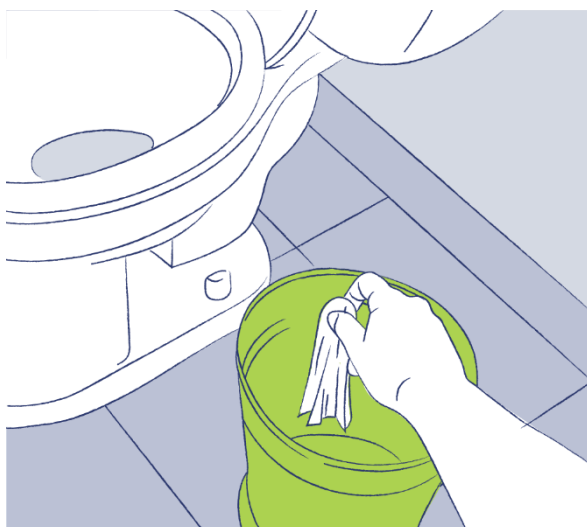
En effet, le réseau d'assainissement est appelé à tort « tout à l'égout » alors que tout ne peut pas être jeté dans les éviers ou les toilettes.

Les agents exploitant les réseaux d'assainissement doivent fréquemment les déboucher et réparer les pompes de refoulement à cause des lingettes qui sont jetées dans les toilettes. Les lingettes ne se dégradent pas dans les réseaux d'assainissement mais entraînent des pannes sur les pompes et peuvent boucher les canalisations.

Les lingettes, et plus généralement tous corps solides, doivent être déposés avec les ordures ménagères.

Voici les bonnes pratiques à adopter :

- Ne pas jeter vos lingettes, vos cotons tiges, vos serviettes hygiéniques, les rouleaux de papier toilette dans les toilettes car ils ne sont pas dégradables et posent de sérieux problèmes au bon fonctionnement des ouvrages d'assainissement.
- Ne pas vider les huiles de friture ou de vidange dans l'évier ou les toilettes. Elles doivent être déposées en déchetterie pour valorisation.
- Ne pas jeter de peintures ou de solvants dans l'évier ou les toilettes. Ils doivent être déposés en déchetterie pour valorisation.
- Ne pas jeter vos vieux médicaments dans l'évier ou les toilettes. En effet, ils tuent les bactéries présentes dans les bassins des stations d'épuration pour éliminer la pollution. Ils doivent être rapportés à votre pharmacien.



Jeter les lingettes dans une poubelle car celles-ci bouchent les canalisations et causent des dégâts dans les stations d'épuration.



Rapporter les médicaments périmés ou non utilisés à votre pharmacie. ils contiennent des principes actifs qui peuvent polluer les milieux naturels.

